

**MAIRIE DE MARCHASTEL**

DEPARTEMENT : LOZERE  
ARRONDISSEMENT : Mende  
CANTON : Aumont-Aubrac

Envoyé en préfecture le 21/02/2017

Reçu en préfecture le 21/02/2017

Affiché le



ID : 048-214800914-20170220-04\_2017-DE

**Nombre**

de conseillers en exercice	7
de présents	6
de votants	6

**N° 04/2017**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 20/02/2017**

**OBJET : APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 :  
Budget Commune, budget eau et assainissement.**

L'an deux mille dix-sept et le vingt février à 14 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Valérie CHAYLA, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme CHAYLA Valérie ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Sous la présidence de Mr Roger BRUN, 1<sup>er</sup> adjoint, le Conseil Municipal examine les comptes administratifs 2016 des différents budgets qui s'établissent comme suit :

**BUDGET COMMUNE**

FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement au 31/12/2015	+ 152 682.23
Dépenses	- 98 510.62
Recettes	+ 120 263.26
Résultat de fonctionnement cumulé	+ 174 434.87

INVESTISSEMENT

Résultat d'investissement au 31/12/2015	+ 18 959.62
Dépenses	- 31 626.07
Recettes	+ 73 789.88
Résultat d'investissement cumulé	+ 61 123.43

## **BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

### FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement au 31/12/2015	+ 15 463.81
Dépenses	- 20 728.25
Recettes	+ 36 058.04
Résultat de fonctionnement cumulé	+ 30 793.60

### INVESTISSEMENT

Résultat d'investissement au 31/12/2015	+ 10 976.04
Dépenses	- 5 964.48
Recettes	+ 4 185.54
Résultat d'investissement cumulé	+ 9 197.10

Hors de la présence de Mr Eric MALHERBE, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2016.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre  
Fait à MARCHASTEL le 20/02//2017  
Le 1<sup>er</sup> adjoint,

